

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (2001)
Heft: 544

Artikel: Entretien avec Bertrand Bory : Président de la Chambre de commerce suisse en France pour Rhône-Alpes et l'Auvergne
Autor: Bory, Bertrand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

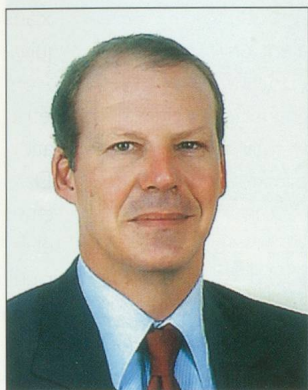
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec Bertrand BORY



Président de la Chambre de Commerce Suisse en France pour Rhône-Alpes et l'Auvergne

Bertrand BORY préside aux destinées de "Hauterive logistique", holding et société de participation à divers programmes de développements logistiques. Elle

détient notamment la société Savoie Stockage Distribution SAS qui distribue l'eau d'Evian en France métropolitaine, en Scandinavie et dans les pays de l'Est. Quai avancé de l'usine d'embouteillage d'Amphion, elle assure une partie du conditionnement de l'usine. La plate-forme de Viry distribue plus de 200.000 tonnes par an, ce qui nécessite plus de 15.000 poids lourds et quelques 2.000 wagons.

Citoyen Suisse, diplômé de l'Université de Saint-Gall et de Harvard, Bertrand BORY réside à Coppet, mais il exerce son activité en Haute Savoie, à dix kilomètres du centre ville de Genève.

Spécialiste des relations frontalières au quotidien, il a été amené à prendre en 1999 la présidence de la section Rhône-Alpes/Auvergne de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Fondée en 1918, cette Chambre de Commerce, association à but non lucratif, est organisée en quatre sections dont celle-ci qui date de 1920 et compte à ce jour une centaine de membres.

Depuis la mise en place, lente mais sûre de l'Europe et de ses nombreux règlements, un axe s'est développé plus particulièrement : l'axe Rotterdam-Main-Danube.

Sous l'impulsion de nombreux décideurs dont Raymond BARRE en sa qualité de Maire de Lyon, il a été décidé de développer une Europe du Sud plus forte et notamment une Europe du Sud-Est avec pour fers de lance la Région-Rhône Alpes, le Piémont, Marseille, Barcelone et bien sur Genève; l'axe Lyon-Genève-Turin en constitue le centre et l'épine dorsale. Des décisions importantes ont été prises, notamment la création du tunnel ferroviaire Lyon-Turin.

Paradoxalement, les citoyens de la Confédération Helvétique ont récemment refusé de faire partie de l'Europe.

Des accords bilatéraux ont pourtant été négociés avec la France et agréés par l'Union Européenne. Ils n'attendent que leur approbation par le Parlement Français et la signature des décrets d'application.

Ils portent sur les points suivants :

- Libre circulation des personnes
- Transports terrestres
- Trafic aérien
- Aides au commerce
- Marchés publics
- Recherche
- Agriculture

Ils n'obligent pas la Suisse à rentrer dans l'Europe, ne mettent pas en danger la neutralité de la Confédération et représentent bien des avantages de l'Europe sans les inconvénients.

travaillé par le professeur Yves Flückiger, de l'Université de Genève).
 Depuis les accords de Ferri, en été 2000, stipulant l'obligation
 d'échanges d'informations entre les États membres de l'Union euro-
 péenne et des États tiers, telle la Suisse, concernant des comptes



Château de Compsières

La section rhônalpine est consciente des conséquences que l'application de ces accords entraînera tant en matière de main d'œuvre que pour les marchés immobiliers de Haute Savoie et du pays de Gex, mais aussi pour l'économie Suisse jusqu'alors corporatiste qui devra libéraliser son marché intérieur. Elle pense cependant qu'à long terme, les effets seront très positifs pour la Suisse Romande et pour Rhône-Alpes notamment grâce à l'arrivée de nouvelles compétences de part et d'autre de la frontière.

La section rhônalpine se prépare à jouer un rôle important auprès de ses membres qui souhaiteront procéder à un développement transfrontalier, ce qui nécessitera des conseils qualifiés et la mise en relation avec des banques ou des réseaux de financement et de compétences auxquels ils n'ont pas accès actuellement.

La section Rhône-Alpes agissant comme un véritable business club se propose de conseiller - au premier niveau - chacun de ses membres à titre individuel et de favoriser des mises en relations nécessaires au développement de chaque société, P.M.E. ou plus importante.

Des partenariats efficaces viennent d'ores et déjà appuyer les efforts de la section, on peut les connaître en pianotant sur le site internet : www.ccsf.com

Elle a créé deux sous sections, une section Haute Savoie où Bernard TABARY, délégué régional conseille tout particulièrement sur les questions frontalières et une section jeune ouverte aux 18 - 30 ans dans laquelle Karine HAEHL se propose de faire connaître l'économie et la culture suisse et d'aider ses membres à une première ouverture au monde professionnel.

L'annuaire édité par la Chambre de Commerce Suisse en France est un atout important pour ses membres qui se retrouvent et se rencontrent périodiquement à l'occasion de visites, de conférences et bien entendu des Assemblées générales.

La Suisse figure au 7^e rang des partenaires de la région Rhône-Alpes en matière d'échanges commerciaux. Les dernières statistiques connues se réfèrent aux 9 premiers mois 2000 et font état d'un différentiel favorable à Rhône-Alpes pour un montant de 133 millions d'euros 1.09 milliards d'euros contre 960 millions.

Bertrand BORY

Président de la section Rhône-Alpes/Auvergne
 de la Chambre de Commerce Suisse en France

Office du tourisme Grenoble Joseph Thoubert